

**LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME TIEND UNE SESSION EXTRAORDINAIRE  
SUR LA SITUATION DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ LE 15  
OCTOBRE**

13 octobre 2009

Le Conseil des droits de l'homme tiendra une session extraordinaire consacrée à «la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé et à Jérusalem» le jeudi 15 octobre 2009, à partir de 15 heures, en salle XX du Palais des Nations.

Cette douzième session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme est convoquée à la demande de la Palestine, appuyées par les 18 États membres suivants du Conseil: Bahreïn, Bangladesh, Bolivie, Chine, Cuba, Djibouti, Égypte, Gabon, Indonésie, Jordanie, Maurice, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Philippines, Qatar, Arabie saoudite et Sénégal.

La session pourrait se poursuivre le vendredi 16 octobre, également en salle XX.

*Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel*